

EN PRATIQUE

Sur la plateforme RH mise à disposition par son expert-comptable, les collaborateurs d'Olivier effectuent directement leurs demandes de congés et d'absence.

Olivier peut les accepter en ligne et les informations sont automatiquement intégrées au planning partagé. Le bénéfice est double : tout ce qui concerne la disponibilité de l'équipe est visible en temps réel et les données de chaque salarié sont facilement accessibles. Enfin, l'agenda est synchronisé automatiquement avec le traitement de la paie. Olivier gagne en efficacité, en visibilité, en réactivité.

UN OUTIL EN LIGNE POUR...

Gérer * les temps

Olivier, 40 ans, a repris l'entreprise de service de son père. 12 salariés en CDI, 2 apprentis, et saisonnièrement 6 à 10 salariés en CDD ou en intérim chaque année. Il travaille 18h/24, s'occupe un peu de tout... Il est commercial, technicien, chargé de relation client, DRH... Il est partout à la fois.

Dans le secteur où opère l'entreprise d'Olivier, la réactivité et la disponibilité des collaborateurs sont essentielles, et les variations d'activité ne sont pas rares. Et 14 salariés et apprentis, c'est 14 vies de famille et professionnelles à concilier...

Pour Olivier et son équipe, pouvoir planifier les temps de travail permet d'assurer la continuité du service et d'être à même de gérer au mieux les imprévus : maladie, nouveau client, baisse d'activité...

Olivier répond individuellement, au coup par coup, aux demandes de congés de ses salariés. Amélie les centralise sur un agenda électronique partagé avec Olivier. Elle essaie d'y ajouter les arrêts maladie, congés maternité, congés spéciaux, périodes de formation ou heures supplémentaires. L'ensemble est vite illisible...



SALARIÉS

demandes et informations
sur les temps de travail



OLIVIER

Traitement
des demandes

Requêtes
à volonté

PLATE-FORME
RH EN LIGNE

données
paie

CABINET
COMPTABLE